

IMPORTANT BIRD  
AREAS OF CANADA



LES ZONES IMPORTANTES  
POUR LA CONSERVATION  
DES OISEAUX AU CANADA

# ZICO DES BATTURES-AUX-LOUPS-MARINS

Un estran au coeur de l'estuaire



## PLAN DE CONSERVATION



FONDATION DE LA FAUNE  
DU QUÉBEC



Société de la faune  
et des parcs

Québec





**LES ZONES IMPORTANTES  
POUR LA CONSERVATION  
DES OISEAUX AU CANADA**

## ZICO DES BATTURES-AUX-LOUPS-MARINS Un estran au cœur de l'estuaire

**PLAN DE CONSERVATION**

PRÉPARÉ PAR BENOÎT LIMOGES  
COORDONNATEUR DU PROGRAMME ZICO AU QUÉBEC  
POUR L'UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Décembre 2002



Programme de conservation des ZICO au Québec  
Union québécoise pour la conservation de la nature,  
1085 avenue de Salaberry, bureau 300, Québec (Qc), G1R 2V7.  
Site web ZICO - Québec : <http://ecoroute.uqcn.qc.ca/zico>  
Site web ZICO - Canada : [www.ibacanada.com](http://www.ibacanada.com)

Photo page couverture : **Bécasseau semipalmé** (photo de Bruno Duchesne)

**Comment citer ce document :**

**Limoges, B., 2002.** ZICO des Battures-aux-Loups-Marins. Un estran au cœur de l'estuaire. Plan de conservation. Union québécoise pour la conservation de la nature, la Fédération canadienne de la nature et Études d'oiseaux Canada. vi + 52 pages.

## RÉSUMÉ

Les propriétaires et différents intervenants touchés par la ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux) des Battures-aux-Loups-Marins se sont réunis à quelques reprises durant la dernière année pour procéder à un exercice de réflexion et de planification mené par l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), qui coordonne le programme ZICO à l'échelle provinciale. Le résultat est le présent plan de conservation, lequel contient des actions tant de protection que d'aménagement.

La ZICO des Battures-aux-Loups-Marins est considérée d'importance mondiale en raison des effectifs de deux espèces d'oiseaux de rivage qui dépassent le seuil de 1 % de la population mondiale lors de leur passage en migration automnale : le Bécasseau semipalmé et le Pluvier semipalmé. Cette ZICO revêt aussi une importance continentale à cause du nombre d'Oies des neiges qui s'y arrêtent durant les migrations, lequel dépasse le seuil de 1 % de la population continentale. Enfin, les battures aux Loups Marins sont aussi d'importance nationale pour le Bihoreau gris, qui y niche avec des effectifs dépassant le seuil de 1 % de la population canadienne.

D'une superficie de 9,7 km<sup>2</sup>, la ZICO des Battures-aux-Loups-Marins englobe toutes les surfaces exondées lors des marées les plus basses. Située dans l'estuaire du Saint-Laurent, cette ZICO est composée de six îlots qui sont entourés d'estrans d'une superficie de 946 ha. Les îlots sont colonisés par des herbes et par quelques arbres et arbustes, lesquels abritent des colonies d'échassiers (Grand héron et Bihoreau gris). Les estrans sont en partie rocheux et en partie vaseux. En migration, ils accueillent d'importants effectifs de plusieurs espèces d'oiseaux de rivage et de sauvagines.

Situées dans la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, ces îles sont une propriété privée utilisée surtout comme pourvoirie pour la chasse. En plus d'être affectée à la conservation par le schéma d'aménagement de la MRC, d'être désignée habitat faunique par la loi provinciale, cette ZICO a la chance d'être gérée par des propriétaires soucieux des oiseaux.

La plus grande menace qui pèse sur l'avifaune de cette ZICO est le risque de contamination par des déversements pétroliers. Situés à proximité de la voie maritime, ces îles ont déjà subi des marées noires. Des mesures de prévention sont proposées dans le présent plan.

Ne désirant pas se départir de leurs îles, les propriétaires ont cependant accepté de céder un droit de premier refus à la société Conservation de la nature en échange d'aménagements fauniques que l'UQCN ou ses partenaires pourraient réaliser dans la ZICO. Les propriétaires sont désireux d'améliorer un étang qui est l'habitat de nidification de plusieurs espèces de canard. Une étude de faisabilité est proposée.

Les populations de goélands sont en constante croissance depuis plusieurs années. Vont-elles continuer à s'accroître ainsi ? Nuisent-elles significativement aux autres populations aviaires nicheuses par la prédation ou la compétition ? Une étude est proposée pour élucider cette question.

Autrefois, un couvert arborescent plus important accueillait de grandes densités d'échassiers nicheurs. Aujourd'hui, peu de végétation ligneuse subsiste et, à certains endroits, les hérons nichent sur le roc. C'est pourquoi, un projet de plantation est proposé dans le but de recréer de meilleures conditions de nidification pour les échassiers.

Les propriétaires ont signé ce document pour manifester leur accord avec le contenu du plan de conservation et pour déclarer leur intention d'appuyer, dans la mesure de leurs possibilités, sa mise en œuvre.

# TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION .....	1
2	LE PROGRAMME ZICO .....	5
2.1	<i>La désignation</i> .....	5
2.2	<i>Le programme de conservation de l'UQCN</i> .....	5
3	DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA ZICO.....	9
4	LES HABITATS PRÉSENTS DANS LA ZICO.....	13
5	L'AVIFAUNE .....	15
5.1	<i>Espèces aviaires pour lesquelles le site revêt une importance mondiale</i> .....	15
5.2	<i>Espèce aviaire pour laquelle le site revêt une importance continentale</i> .....	19
5.3	<i>Espèce aviaire pour laquelle le site revêt une importance nationale</i> .....	21
5.4	<i>Autres oiseaux qui fréquentent la ZICO</i> .....	22
6	AUTRES ÉLÉMENTS À CONSERVER.....	27
7	LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE .....	29
7.1	<i>Les propriétaires</i> .....	29
7.2	<i>Le zonage</i> .....	29
7.3	<i>La chasse et la pêche</i> .....	29
7.4	<i>Le plein air et l'écotourisme</i> .....	30
8	ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION .....	33
8.1	<i>De bons intendants</i> .....	33
8.2	<i>Prévenir les marées noires</i> .....	33
8.3	<i>Retrouver les grands nombres d'échassiers nicheurs d'antan</i> .....	34
8.4	<i>Inviter à nouveau les faucons</i> .....	35
8.5	<i>Améliorer l'habitat de la sauvagine</i> .....	35
8.6	<i>Les goélands</i> .....	35
9	LE PROGRAMME DE CONSERVATION .....	37
	<i>Projet A : Signature d'un droit de premier refus</i> .....	38
	<i>Projet B : Plantations pour la faune</i> .....	39
	<i>Projet C : Étude de faisabilité sur l'aménagement de l'étang</i> .....	40
	<i>Projet D : Étude sur les goélands</i> .....	41
10	SIGNATURES DES PROPRIÉTAIRES .....	45
11	REMERCIEMENTS .....	47
12	BIBLIOGRAPHIE .....	49
	ANNEXE : EXEMPLE D'ENTENTE DE DROIT DE PREMIER REFUS.....	50



# 1 Introduction

Des sites comme les battures aux Loups marins (Figure 1 et Figure 2) sont importants non seulement pour la survie d'espèces d'oiseaux en péril, mais aussi pour la prospérité de communautés humaines qui mettent en valeur leurs milieux naturels et cohabitent harmonieusement avec les populations animales qui les fréquentent depuis des décennies. En reconnaissant l'importance mondiale de ce patrimoine écologique, le programme ZICO a stimulé ces personnes à poursuivre leur réflexion en vue du développement durable. Le présent plan décrit les résultats du processus de concertation et de planification mené par quelques personnes du milieu durant une année. Il décrit les consensus atteints et les activités de conservation que l'on peut réaliser pour le bienfait des populations d'oiseaux et des humains.



Figure 1.



Figure 2

L'île aux Loups Marins comprend de vastes champs et un petit boisé au sein duquel se niche une petite maison.

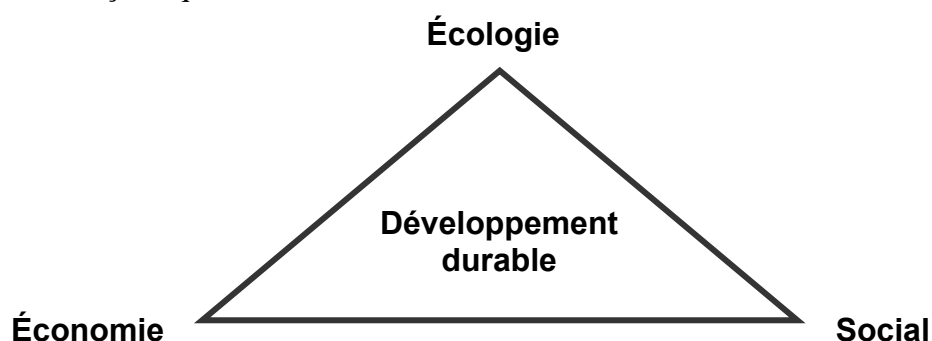
## Le développement durable et la conservation

Le développement durable est une forme de développement qui tient compte de tous les aspects de la société et non seulement des impératifs économiques comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui sur notre planète. Le développement durable assure aussi aux générations futures leur juste part des ressources de la planète.

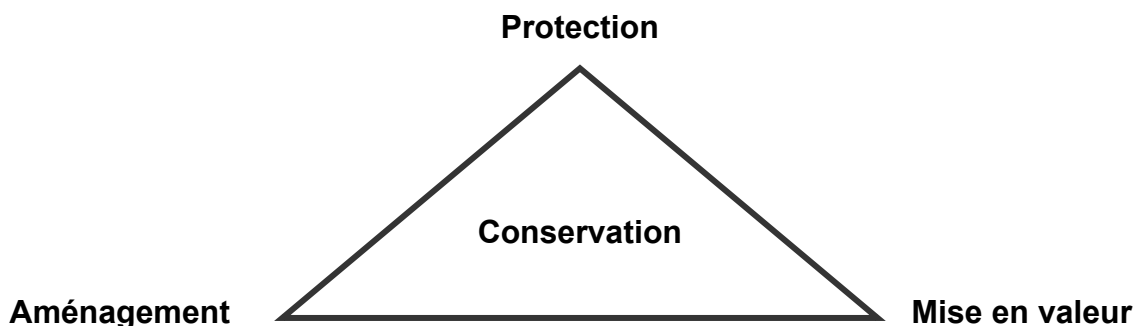
Le développement durable tient compte :

- des aspects écologiques ;
- des aspects économiques ;
- des aspects sociaux.

Pour aider à comprendre ce concept théorique, on représente souvent le développement durable au centre d'un triangle. Il est situé bien au centre entre les divers pôles de façon à ce que chaque aspect soit considéré de façon équilibrée.



La conservation est une application du développement durable à un milieu naturel et au patrimoine écologique qu'il abrite. Comme le développement durable, elle vise l'équilibre entre les pôles environnement (écologie), économie et social. En effet, la conservation, telle que définie par l'Union mondiale pour la nature (UICN, 1980), inclut tant la protection, l'aménagement que la mise en valeur.



Ce plan de conservation énonce les résultats du processus de concertation et de planification mené durant une année. Les premières sections tentent de décrire succinctement, mais avec précision, les caractéristiques naturelles et humaines de la ZICO. Une analyse tente ensuite de mettre en lumière les enjeux de conservation. Sont ensuite décrits les consensus atteints et les projets que la communauté pourrait réaliser pour le bienfait des populations d'oiseaux et des humains.

## Le plan de conservation – qu'est-ce que c'est ?

Le plan de conservation définit les éléments du patrimoine écologique qui sont fragiles, qu'on ne peut exploiter et qu'il est important de protéger (protection = pôle écologique). Il identifie aussi les espèces-ressources que l'on peut aménager, c'est-à-dire que l'on peut exploiter ou récolter au même rythme qu'elles se reproduisent. Ces ressources peuvent être aménagées de façon à les rendre plus productives et ainsi augmenter les avantages qu'elles procurent. On peut aussi les restaurer pour les rendre à nouveau productives si elles ont été surexploitées ou détériorées (aménagement = pôle économique). Enfin, certains potentiels de mise en valeur sont présentés. Ce sont des éléments du patrimoine écologique qui intéressent grandement certains types de clientèles et qui peuvent les amener à se déplacer pour accéder au milieu naturel et entrer en contact avec certaines espèces en particulier. Ces potentiels d'ordre récréatif ou éducatif peuvent être mis en valeur par l'écotourisme ou autrement. En permettant aux amateurs de côtoyer les éléments naturels qui les intéressent à l'aide d'infrastructures qui favorisent leur passage sans détruire le potentiel même qui les attire, on améliore la qualité de vie des résidents (mise en valeur = pôle social). Si ces potentiels attirent aussi des touristes, cela amène des retombées économiques indirectes associées au milieu naturel. Ainsi, par un juste équilibre entre les considérations environnementales, économiques et sociales, le milieu naturel devient un atout important aux yeux de la communauté locale, la motivant ainsi à en assurer la conservation.



## 2 Le programme ZICO

En 1985, l'organisme BirdLife International lançait, en Europe, le programme des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO). Depuis, ses partenaires établis dans plus de 100 pays ont réussi à créer un réseau international ayant pour but :

1. d'identifier un réseau de sites considérés cruciaux pour les oiseaux ;
2. de protéger les sites les plus menacés.

Ce programme a été implanté au Canada en 1996 par deux organismes nationaux : Études d'oiseaux Canada, qui est chargé de la désignation des sites ZICO, et la Fédération canadienne de la nature (FCN), qui s'occupe du volet conservation.

### 2.1 La désignation

Déjà, le statut de ZICO a officiellement été attribué à plusieurs centaines de sites au Canada.

Un site est désigné ZICO s'il répond à l'un des critères suivants :

- il abrite de façon régulière une espèce en péril à l'échelle canadienne ;
- il accueille une espèce endémique ou ayant une aire de distribution réduite ;
- il abrite une communauté aviaire représentative d'un biome ;
- il constitue une aire de concentration abritant un nombre d'oiseaux représentant au moins 1 % de la population nationale, continentale ou mondiale, que ce soit lors de la nidification, de la migration ou de l'hivernage.

Une centaine de sites ont été désignés ZICO au Québec. Ils figurent sur le site Internet du programme ZICO canadien (<http://www.bsc-eoc.org/iba/sitesZICO.html>). Cette désignation n'a aucun effet juridique, mais veut plutôt inciter les décideurs et les promoteurs à respecter la valeur patrimoniale du site. Cependant, la désignation d'une ZICO peut amener, par la suite, une protection légale. Le prestige d'une ZICO peut aussi faciliter la mise en marché d'activités écotouristiques.

### 2.2 Le programme de conservation de l'UQCN

En parallèle avec ce processus de désignation, des organismes dans chaque province ont pour mandat de développer des activités de conservation dans certains de ces sites. Au Québec, c'est l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) qui agit à titre de responsable du programme de conservation des ZICO. En collaboration avec la FCN, cet organisme travaille avec les intervenants locaux à améliorer la protection des sites choisis et à les mettre en valeur.

Parmi le large éventail des ZICO du Québec, l'UQCN en a sélectionné un certain nombre où des activités de conservation, menées en partenariat avec des organismes du milieu, pourraient réduire certaines menaces qui pèsent sur les populations d'oiseaux et leurs habitats.

### Processus de sélection des sites du programme de conservation

Les sites prioritaires au Québec ont été identifiés par un comité aviseur composé d'un représentant des organismes suivants : le Service canadien de la faune (SCF), la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), l'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO), la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées (FOSEM) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN). La sélection de ces sites prioritaires a été influencée par :

- le dynamisme des communautés locales et des intervenants déjà en place ;
- l'importance des menaces ;
- le caractère naturel du site ;
- l'importance biologique du site ;
- la présence d'espèces aviaires en péril ;
- et la tenure des terres.

Les premiers sites sélectionnés ont été :

- ZICO des Battures-aux-Loups-Marins ;
- ZICO du Banc-de-Portneuf ;
- ZICO du Canal-de-Beauharnois ;
- ZICO des Marais-de-Saint-Timothée ;
- ZICO du Marais-de-Saint-Étienne ;
- ZICO du Massif-du-Mont-Gosford ;
- ZICO de Tadoussac ;
- ZICO de la Baie-de-Gaspé ;
- ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate ;
- ZICO de l'Île-aux-Grues ;
- ZICO des Îles-aux-Perroquets ;
- ZICO de l'Île-à-Calculot.

Pour chacune des ZICO sélectionnées, un plan de conservation est élaboré en collaboration avec les communautés locales. Ce processus de planification communautaire réunit la plupart des corporations et des propriétaires touchés par la ZICO. Il permet d'identifier les actions de conservation à entreprendre et les partenaires qui pourraient participer à l'atteinte des objectifs. Une fois complété, le plan de conservation sert à mobiliser les ressources humaines et à favoriser l'obtention des ressources financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des activités planifiées.

Pour la ZICO des Battures-aux-Loups-Marins, l'UQCN a mené le processus de concertation. Ainsi, les propriétaires de l'île, les gestionnaires de la pourvoirie, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) et d'autres se sont réunis à plusieurs reprises

entre les mois de juin 2000 et avril 2002. Le coordonnateur du programme ZICO a joué le rôle de catalyseur dans ce processus qui a débouché sur les consensus contenus dans les pages suivantes. En effet, toutes les idées développées dans ce document ont été entérinées par les représentants des organismes concernés. Les propriétaires ont, de plus, signé le présent plan de conservation et ainsi signifié leur accord quant aux orientations qui y sont décrites.



### 3 Description générale de la ZICO

**Numéro ZICO :** CAQC100G

**Superficie :** 9,7 km<sup>2</sup>

**Coordonnées :** 47° 04' N 70° 25' O

**Municipalité :** Saint-Jean-Port-Joli

**Région administrative :** Chaudière-Appalaches

**Altitude :** 0-6 m

La ZICO englobe l'ensemble des îles, ainsi que tout le territoire exondé lors des marées les plus basses (Figure 4). Elle est donc constituée d'une île et de cinq îlots qui sont réunis à marée basse et entourés de vastes estrans rocheux et sableux où se retrouvent des dépressions vaseuses. L'île la plus grande porte le nom d'île aux Loups Marins. La série de trois îlots situés au nord se nomme les îlots à Châtigny. Une autre île de dimension modeste est située au sud-est. Aucun nom ne semble lui avoir été attribué. La superficie de ces habitats terrestres est de 27 ha tandis que les estrans s'étendent sur 946 ha, ce qui fait que la surface exondée peut être multipliée par un facteur de 35 à marée basse.

Les récifs sont constitués de schistes argileux, mais les îles sont surtout composées de dépôt sableux. Le rocher de la Mare est un récif rocheux de quelques mètres carrés de superficie qui émerge juste assez à marée haute pour supporter quelques nids.

Enfin, cette ZICO est située à 8 km de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Bien que l'Islet-sur-Mer soit le village le plus proche, elle fait partie de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli. Cette ZICO est localisée à trois kilomètres au nord-est de la ZICO de l'Île-aux-Grues. Les battures aux Loups Marins sont situées à deux kilomètres au nord des deux minuscules îlots qui abritent des colonies d'oiseaux et qui ont aussi été désignés ZICO : la ZICO du Pilier-de-Bois (CAQC099C) et la ZICO du Pilier-de-Pierre (CAQC098N) (Figure 3).



Figure 3. Cette ZICO (a) est située au nord-ouest du village de Saint-Jean-Port-Joli (b) et de la ZICO du Pilier-de-Pierre (c).

Figure 4. Caractéristiques de la ZICO des Battures-aux-Loups-Marins

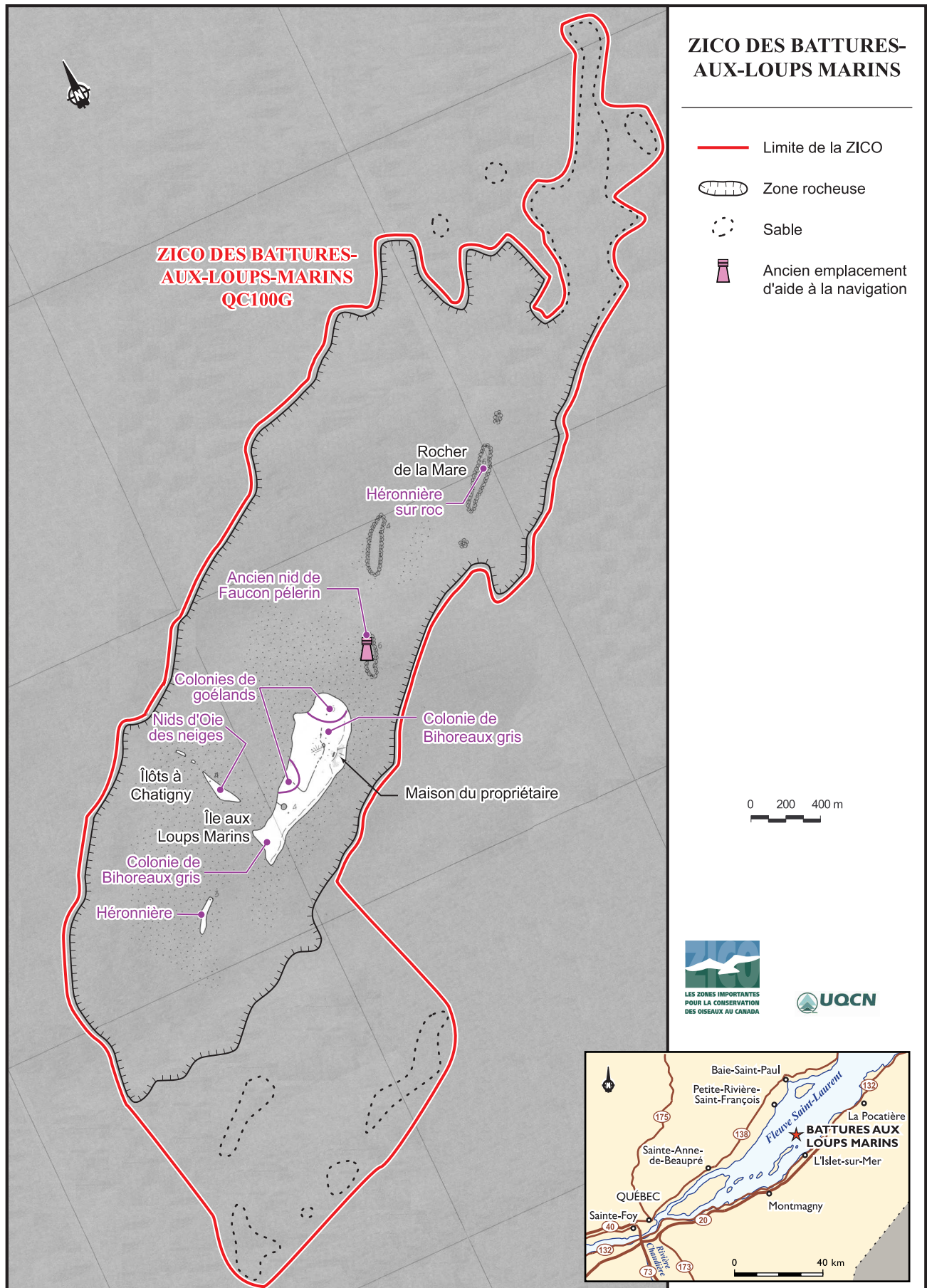


Figure 4. Caractéristiques de la ZICO des Battures-aux-Loups-Marins



## 4 Les habitats présents dans la ZICO

Cette ZICO est composée de deux habitats particuliers qui ont chacun leur importance pour les oiseaux : les estrans et les îlots.

Les vastes estrans sont en partie rocheux, en partie composés de vasières (Figure 5). Les estrans inondés plus régulièrement sont recouverts de sédiments fins, riches en matières organiques, qui peuvent atteindre jusqu'à 30 cm d'épaisseur à la fin de l'été. Ces sédiments sont constamment renouvelés, principalement lors des crues printanières, sous l'effet des vagues et des glaces (Gagnon *et al.*, 1998). Dans ces vasières prolifère une grande quantité d'invertébrés benthiques. Ce sont ces animalcules dont se nourrissent les grands nombres d'oiseaux de rivage présents dans la ZICO lors de leur migration. Lorsque les marées ont une grande amplitude, comme lors de certaines marées de pleine lune et de nouvelle lune ou lors des marées d'équinoxe, la quantité de nourriture disponible pour les oiseaux limicoles devient très grande puisque de vastes espaces rarement accessibles se découvrent. En effet, le marnage se situe à environ 4,5 m lors des marées moyennes et à 7,0 m lors des grandes marées. La surface de l'eau du fleuve, légèrement saumâtre à ce niveau, est en moyenne à 2,7 m au-dessus de la mer.



Figure 5. À marée basse, de vastes estrans sont exondés, ce qui multiplie la superficie découverte par 35.

Les zones rocheuses ou couvertes de cailloux recèlent aussi de nombreuses proies et attirent ainsi certaines espèces de limicoles particulièrement adaptées à ce type d'estran, notamment le Tournepiere à collier (*Arenaria interpres*).

Dans la partie supérieure des estrans, le Scirpe d'Amérique (*Schoenoplectus pungens*) est souvent présent. Plus bas sur le littoral s'étendent de vastes estrans vaseux couverts par endroits de Scirpes d'Amérique. Cette plante est d'ailleurs la plus abondante de la partie moyenne de l'estran. Ses rhizomes constituent la nourriture préférée de l'Oie des neiges (*Chen caerulescens*) lors de ses haltes migratoires.

Les îlots sont en grande partie recouverts de plantes herbacées et d'arbustes. Les principales espèces végétales inventoriées sont l'Aulne rugueux (*Alnus rugosa*), le Roseau commun (*Phragmites australis*), le Framboisier commun (*Rubus idaeus*), le cerisier indigène (*Prunus* sp.), l'épinette (*Picea* sp.) et le Gadellier (*Ribes* sp.). Quelques grands Saules noirs (*Salix nigra*) poussent à proximité du bâtiment. Quelques jeunes pousses de cette espèce indiquent qu'elle se régénère quelque peu par elle-même.

La particularité qui rend ces minuscules îlots si attrayants pour les oiseaux est le fait qu'aucun prédateur terrestre n'y est présent. Les oiseaux peuvent donc y nicher en ne se préoccupant que des prédateurs aériens. Les oiseaux en migration peuvent aussi s'y reposer entre deux marées, sans crainte d'être pourchassés par un quadrupède. Mais ces îles sont en érosion. Le recul de certaines rives a été estimé à trois mètres au cours d'une période de 8 ans. Cette dynamique a eu pour effet de scinder en trois l'îlot à Châtigny.

Sur la plus grande île existe un étang qui, aux dires des propriétaires, était autrefois plus grand et plus profond (Figure 6). Il y aurait une épaisseur d'un mètre de végétation morte accumulée, ce qui diminuerait de beaucoup son intérêt pour la sauvagine.



Figure 6. Une multitude de canards, ici un Canard souchet, fréquentent l'étang situé sur l'île aux Loups Marins.

## 5 L'avifaune

La ZICO des Battures-aux-Loups-Marins revêt une importance mondiale en raison de deux espèces d'oiseaux qui la fréquentent durant la migration automnale : le Bécasseau semipalmé (*Calidris pusilla*) et le Pluvier semipalmé (*Charadrius semipalmatus*). Ces deux espèces d'oiseaux de rivage y séjournent en grand nombre, avec un effectif dépassant chacun le seuil de 1 % de la population mondiale. Cette ZICO revêt aussi une importance continentale à cause du nombre d'Oies des neiges qui s'y arrêtent durant les migrations, ce nombre dépassant le seuil de 1 % de la population continentale. Enfin, les battures aux Loups Marins sont aussi d'importance nationale pour le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), qui y niche avec des effectifs dépassant le seuil de 1 % de la population canadienne.

### Espèces d'oiseaux pour lesquelles le site a été désigné ZICO

Espèce d'oiseau	Effectifs maximaux observés (individus)	Niveau d'importance
Bécasseau semipalmé	30 000	mondial
Pluvier semipalmé	770	mondial
Oies des neiges	10 000	continental
Bihoreau gris	135 nids	national

### 5.1 Espèces aviaires pour lesquelles le site revêt une importance mondiale

#### Le Bécasseau semipalmé

On peut retrouver, sur les estrans de cette ZICO, de grands rassemblements automnaux de trois espèces de petits bécasseaux : le Bécasseau semipalmé (Figure 7), le Bécasseau minuscule (*Calidris minutilla*) (Figure 8) et le Bécasseau variable (*Calidris alpina*). La première espèce est sans contredit la plus abondante. Des volées comptant plus de 10 000 individus sont courantes dans cette région de l'estuaire du Saint-Laurent (Figure 9). Le nombre maximal observé est de 30 000 individus, ce qui représente environ 1 % de la population mondiale de cette espèce.



Figure 7. Bécasseaux semipalmés s'abritant derrière des débris de grève



Figure 8. Le Bécasseau minuscule



Figure 9. Quelques 30 000 bécasseaux ont été comptés dans cette ZICO.

## Le Bécasseau semipalmé en bref

Le Bécasseau semipalmé est le limicole le plus commun du Québec. D'un poids de seulement 30 g et d'une longueur d'environ 14 cm, il est aussi l'un des plus petits. Les petites palmures à la base de ses doigts antérieurs lui donnent son nom. Chaque année, les Bécasseaux semipalmés quittent l'Amérique du Sud pour se diriger vers le nord. Plusieurs passent par le centre de l'Amérique du Nord, effectuant seulement de courtes haltes. Ce bécasseau niche dans la toundra arctique canadienne, y compris dans le Nord du Québec. L'espèce est monogame et le mâle exécute une parade nuptiale élaborée. Une fois le couple formé, le mâle creuse de petites dépressions dans le sol. La femelle en choisit une pour y déposer ses oeufs. Les femelles pondent presque toujours quatre oeufs qui, ensemble, pèsent presque autant que la femelle. Quand tous les oeufs de la couvée sont pondus, la femelle et le mâle se partagent également l'incubation, qui dure environ 19 jours. À la naissance, les oisillons commencent à se déplacer tant bien que mal et à chasser les insectes. Leurs parents ne les nourrissent aucunement. La femelle quitte généralement la nichée dans les 11 jours suivant l'éclosion, laissant l'élevage des poussins au mâle. On pense que cela accroît la survie des femelles.

La plupart des Bécasseaux semipalmés qui nichent dans le centre ou l'est de l'Arctique font des pauses dans le sud de la baie James, l'estuaire du Saint-Laurent et la baie de Fundy. C'est vers la fin de juillet et le début d'août qu'on observe la plus grande affluence de Bécasseaux semipalmés adultes en migration dans les régions peuplées du Canada. La majorité des juvéniles y passent plusieurs semaines plus tard ; certains migrent avec des adultes tardifs, mais il semble qu'ils soient nombreux à être guidés par leur seul instinct vers les aires d'hivernage. La plupart des bécasseaux volent ensuite au-dessus de l'Atlantique sans s'arrêter jusqu'en Amérique du Sud, ce qui représente une distance de plus de 3 000 km.

Pour se nourrir, les adultes picorent ou fouillent la vase molle des rivages ou des bords de lacs à la recherche de petits arthropodes, de mollusques, d'annélides et d'insectes. Dans l'estuaire du Saint-Laurent, ce bécasseau consomme des petits annélides polychètes de l'espèce *Nereis virens* (Michaud et Ferron, 1986). Ces ressources alimentaires leur permettent d'accumuler les graisses dont ils ont besoin pour leurs longs vols.

Bon nombre de populations d'oiseaux de rivage sont particulièrement sensibles aux activités humaines étant donné que ces oiseaux se rassemblent en grand nombre dans seulement quelques endroits le long de leurs voies migratoires et dans leurs aires d'hivernage. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, alors qu'aucune loi ne protégeait les oiseaux de rivage contre les chasseurs, les Bécasseaux semipalmés étaient chassés pour leur chair, qui était prisée, et un coup de fusil suffisait à en tuer quelques douzaines. Après la signature de la Convention concernant les oiseaux migrateurs, les populations de Bécasseaux semipalmés et d'autres oiseaux de rivage se sont accrues.

## Le Pluvier semipalmé

Grand voyageur comme l'espèce précédente, le Pluvier semipalmé (Figure 10) niche dans l'Arctique, mais aussi un peu dans le sud du Québec. Au Québec, durant la nidification, on le retrouve surtout à la Baie James, le long de la côte du Nouveau-Québec, jusque sur la Basse-Côte-Nord. En hivernage, il se retrouve sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, de la Caroline jusqu'au Chili. Cette espèce aussi est monogame, mais les parents s'occupent tous deux de l'incubation et de l'élevage des oisillons. Le régime alimentaire des Pluviers semipalmés se compose de mollusques, de crustacés, de vers et d'insectes. Ils recherchent leur nourriture de la façon typique des pluviers, c'est-à-dire en faisant quelques pas sur la plage ou les vasières, tête haute, et en arrêtant soudain pour picorer au sol. Ils demeurent immobiles pendant une bonne partie du temps consacrée à l'alimentation, car ils se servent de leur vue pour repérer leurs proies, contrairement aux bécasseaux qui utilisent souvent la sensibilité du bout de leur bec pour détecter des proies enfouies dans le substrat.



Figure 10. La ZICO revêt une importance mondiale pour le Pluvier semipalmé.

Comme le bécasseau, le pluvier a connu des baisses considérables à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à cause de la chasse visant à desservir les marchés locaux. Les populations ont repris de l'ampleur après l'adoption, en 1919, de la convention sur les oiseaux migrateurs. En 1925, les populations semblaient reconstituées et depuis, de nombreux auteurs ont souligné la stabilité des effectifs de la population. Cependant, la conservation de ses aires d'hivernage suscite des craintes (Cotter et Lafontaine, 1995).

Le nombre maximal observé dans la ZICO est de 770 individus, ce qui représente environ 1,5 % de la population mondiale de cette espèce.

## 5.2 Espèce aviaire pour laquelle le site revêt une importance continentale

### L'Oie des neiges

La zone est largement utilisée, au printemps et à l'automne, par d'importants rassemblements de Grandes Oies des neiges (Figure 11). Le nombre maximal observé fut de 10 000 individus en 1979, ce qui représente environ 1,5 % de la population continentale de cette espèce.



Figure 11. Jusqu'à 10 000 oies ont été comptées sur les estrans de cette ZICO.

Bien que cette espèce niche surtout dans le Haut-Arctique, sur les îles Bylot et Baffin, une petite population de cette espèce niche sur les Battures aux Loups Marins depuis 1990 (Figure 12). Entre les années 1990 et 1993, on y comptait annuellement moins de dix nids d'Oies des neiges (Reed, 1995). Le plus récent décompte estime à environ 35 le nombre de nids d'oies. La végétation environnant les nids, plus abondante que dans l'Arctique, offre aux nichées une meilleure protection contre les intempéries et les prédateurs.



Figure 12. Fait unique dans le Sud du Québec, l'Oie des neiges niche sur l'îlot à Châtigny dans la ZICO des Battures-aux-Loups-Marins.

## Histoire de la Grande Oie des neiges

Il y a trois sortes d'oies blanches sauvages en Amérique du Nord : les Oies de Ross, les Petites Oies des neiges et les Grandes Oies des neiges. Au début du siècle, on estimait à environ 3 000 oiseaux la population globale de Grandes Oies des neiges. Leur nombre a augmenté depuis et il s'élève maintenant à plus de 640 000. Il existe plusieurs causes à cette hausse remarquable.

Depuis une vingtaine d'années, les Grandes Oies des neiges ont modifié leurs habitudes alimentaires et fréquentent maintenant les champs agricoles. Elles trouvent ainsi un supplément à leur régime traditionnel de plantes de marais. Grâce à cette nouvelle source de nourriture, la productivité des oies a augmenté, et on considère que cette nourriture est l'élément le plus important dans la hausse dramatique de la population pendant les deux dernières décennies. Pendant les années 1980 et 1990, les Oies des neiges étaient assez abondantes pour permettre, pendant l'automne, une chasse sportive dans le sud du Canada et l'est des États-Unis. Maintenant les biologistes de la faune considèrent que les populations d'Oies des neiges sont surabondantes à cause des dommages qu'elles causent aux récoltes. En 1999, pour prévenir les effets possibles sur les habitats arctiques où les oies nichent et pour réduire les dommages aux récoltes, les responsables canadiens et américains ont autorisé une récolte printanière spéciale.

Au mois de mars, les Grandes Oies des neiges délaissent leur habitat d'hiver et se dirigent vers le nord, survolant la Nouvelle-Angleterre. La première semaine d'avril, elles commencent à arriver dans l'estuaire du Saint-Laurent et aux environs de la ZICO des Battures-aux-Loups-Marins où elles se reposent jusque vers le 25 mai.

Les Grandes Oies des neiges nichent dans tout l'Est de l'Arctique. Elles sont prêtes à entreprendre la migration vers le sud dès la première semaine de septembre. Les oies atteignent le Saint-Laurent près de l'embouchure du Saguenay et remontent le fleuve à destination de leurs terrains marécageux préférés. Les oies font escale le long du Saint-Laurent quelques semaines en octobre pour refaire leurs forces et, en novembre, se retrouvent dans leurs quartiers d'hiver aux États-Unis. Il y a normalement un bon nombre d'oies présentes dans la vallée du Saint-Laurent durant tout le mois d'octobre, mais les concentrations les plus spectaculaires s'observent du 5 au 20 de ce mois.

Les Grandes Oies des neiges sont herbivores toute leur vie. Près du Saint-Laurent, elles s'alimentent surtout de rhizomes ou racines d'une plante particulière, le Scirpe d'Amérique. Leur bec leur sert à arracher les racines des vases épaisses. Elles vont aussi dans les champs, particulièrement au printemps, où elles se gavent de grains d'avoine ou broutent les herbes et les trèfles.

### 5.3 Espèce aviaire pour laquelle le site revêt une importance nationale

#### Le Bihoreau gris

Le nombre maximal observé est de 135 nids en 1985, ce qui représente environ 3 % de la population canadienne de cette espèce, autrefois appelée Bihoreau à couronne noire. Toutefois, dans les années 1970, on n’y comptait que quelques nids (Figure 12 et Figure 13).



Figure 13.

La ZICO des Battures-aux-Loups-Marins revêt une importance nationale pour le Bihoreau gris.



Figure 14.

Cette espèce nocturne est aussi connue sous le vocable de « Couac » qui lui a été attribué en raison du son qu’il émet à l’envol. Cet oiseau généralement colonial peut aussi nicher en solitaire. Le Bihoreau gris est un prédateur opportuniste à l’alimentation variée : poissons, insectes, amphibiens et même oisillons d’espèces coloniales comme les goélands et les sternes. Par ailleurs, le Goéland à bec cerclé (*Larus delawarensis*), qui niche dans la ZICO, pourrait devenir le principal prédateur de cet échassier (Mousseau, 1995).

L’aire de répartition de cette espèce aurait connu une expansion au cours des 30 dernières années. Bien que le nombre de couples nicheurs ait diminué dans l’estuaire du Saint-Laurent, on peut difficilement parler de baisse de population pour l’ensemble du Québec (Mousseau, 1995).

## 5.4 Autres oiseaux qui fréquentent la ZICO

### 5.4.1 OISEAUX EN PÉRIL

Un couple de Faucon pèlerin nichait dans la tour qui sert d'aide à la navigation et deux jeunes auraient vu le jour à l'été 2000 (Figure 4). Mais cette tour a été renversée par une tempête à l'hiver 2001, puis enlevée par le ministère des Pêches et de l'Océan. La beauté du paysage s'en trouve améliorée, mais cette espèce ne fréquente plus les estrans à la recherche des limicoles. Dans le passé, la principale cause du déclin des populations de Faucon pèlerin était la présence de pesticides dans l'environnement (Bird *et al.*, 1995). Au Canada, la contamination aux organochlorés n'est cependant plus un facteur limitant pour ces oiseaux. Les menaces actuelles comprennent la petite taille de la population et la réduction de son habitat. En outre, les perturbations causées par des humains peuvent amener des interruptions dans la période d'incubation ou l'abandon des nids. Dans les années 90, l'élevage en captivité s'est révélé très efficace et la mise en liberté annuelle des jeunes oiseaux à partir des centres d'élevage explique en partie l'accroissement du nombre de Faucons pèlerins. En 1999, en raison de la reproduction dans la nature de plus de 320 couples d'oiseaux au Canada, la sous-espèce a été inscrite à la catégorie menacée afin de refléter l'amélioration du statut de ces oiseaux auparavant en voie de disparition (COSEWIC, 1999). Au Québec, par ailleurs, ce faucon fait partie de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées et vulnérable du Québec.

### 5.4.2 OISEAUX NICHEURS

Alors que l'on ne comptait que 24 nids en 1971, quelque 200 à 300 nids d'Eiders à duvet (*Somateria mollissima*) se retrouvent maintenant sur les différents îlots (Figure 15, Figure 16 et Figure 17). Le nombre maximal de nids compté est de 330 en 1993. L'Université du Québec à Rimouski y réalise une étude sur l'effet du dérangement humain sur la reproduction de ces canards. Aux dires des propriétaires, personne ne vient y récolter le duvet, qui est peu abondant.



Figure 15. Nid d'eider

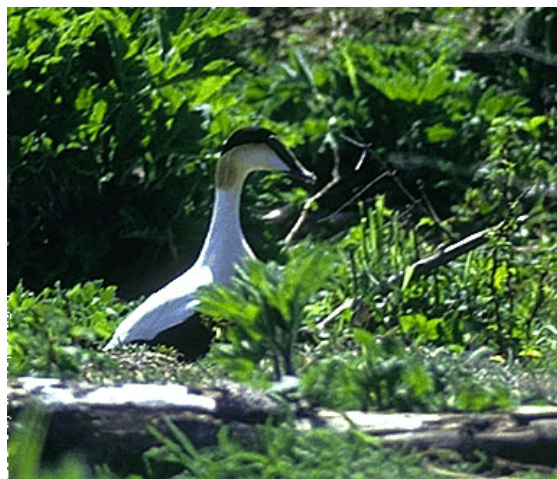


Figure 16. Mâle eider



Figure 17. Femelle eider

Le nombre de nids d'eiders est en augmentation dans la ZICO.

Plusieurs Grands Hérons (*Ardea herodias*) nichent dans la ZICO, certains directement sur le roc des plus petits îlots (Figure 18). Un maximum de 8 nids a été inventorié en 1981. Toujours selon les propriétaires, cette espèce serait moins abondante qu'elle ne l'a déjà été. Autrefois, les Grands Hérons nichaient dans les grands saules en face du bâtiment (Figure 19 et Figure 20) mais, à la suite de la réfection du toit, rendu beaucoup plus luisant, cette colonie aurait déménagé sur les îlots à Châtigny où ils nichent au sol. On en voyait autrefois plusieurs en alimentation dans l'étang au centre de l'île. Maintenant la plupart d'entre eux sont des individus post-reproducteurs.



Figure 18. L'absence de végétation arborescente amène les hérons à nicher au sol.



Figure 19.



Figure 20.

Autrefois, plusieurs Grands Hérons nichaient dans les grands saules.

Plusieurs imposantes colonies de Goélands à bec cerclé et argentés sont installés sur la plus grande île (Figure 21). On ne comptait que 60 nids en 1971. On peut voir sur la Figure 5 que les Goélands à bec cerclés n'y occupaient alors qu'une petite superficie. Aujourd'hui, le nombre de nid a au moins décuplé. La superficie occupée est beaucoup plus grande (Figure 4). Jusqu'à 20 nids de Goélands marins (*Larus marinus*) ont été comptés en 1971. On ignore cependant s'ils y nichent toujours.



Figure 21. La colonie de Goéland à bec cerclé est en augmentation.

Le Canard noir (*Anas rubripes*) et le Canard pilet (*Anas acuta*) nichent en petit nombre sur les îlots.

#### 5.4.3 OISEAUX DE PASSAGE EN MIGRATION

En plus des trois espèces de bécasseaux déjà mentionnées, cette ZICO se distingue par la présence d'un grand nombre de Tournepipierres à collier, tel que le prouvent les 250 individus recensés en 1985 (Figure 22).



Figure 22. Les substrats rocaillieux des estrans attirent les Tournepipierres à collier.



## 6 Autres éléments à conserver

Comme son nom l'indique, cette ZICO a traditionnellement été un lieu de repos pour les phoques, autrefois appelés loups marins (Figure 23). Mais il y a quelques décennies, ces mammifères ne fréquentaient presque plus les îlots. Cependant, depuis l'augmentation récente des populations de phoques, ces animaux se font de plus en plus présents autour et dans la ZICO. D'ailleurs, ceux-ci montrent peu de crainte face à l'Homme.



Figure 23. Les phoques, ou loups marins, sont nombreux dans la ZICO.



## 7 Le contexte socio-économique

### 7.1 Les propriétaires

Cette île a été cédée à un individu par la reine Victoria d'Angleterre à la condition que celui-ci y maintienne des installations pour les éventuels naufragés. Dans les années 1930, le grand-père des propriétaires actuels a acheté l'île de cet individu. Depuis, cette propriété est toujours restée dans la même famille. Plus tard, une loi fédérale a obligé les propriétaires à y maintenir un refuge pour les naufragés éventuels.

Les propriétaires actuels sont des protecteurs de la nature et sont soucieux de préserver l'environnement de leurs îles. Ils s'y rendent surtout l'automne, pour la chasse et la villégiature. Un modeste bâtiment surplombé d'une tour d'observation et quelques remises y ont été construits (Figure 2 et Figure 21). Cependant, des actes de vandalisme y sont souvent perpétrés, malgré la vigilance du gardien qui s'y rend régulièrement.

Au rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, la superficie des différentes zones terrestres est estimée à 29 ha.

Des activités agricoles ont déjà été pratiquées sur cette île et on y retrouvait autrefois une piste d'atterrissage.

### 7.2 Le zonage

Deux habitats fauniques ont été désignés selon la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* du Québec : une héronnière et une aire de concentration d'oiseaux aquatiques d'une superficie de 678 ha.

Dans le schéma d'aménagement de la MRC de l'Islet, le territoire de la ZICO est une zone d'intérêt écologique, l'affectation de conservation la plus stricte. Le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli reflète cette affectation.

### 7.3 La chasse et la pêche

Depuis longtemps, les propriétaires géraient une pourvoirie appelée « Seal Island outfitter » (Figure 25). Des groupes de quatre personnes pouvaient y chasser l'oie, la bernache, le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), la sarcelle, le Canard pilet et Canard d'Amérique (*Anas americana*). Des caches à marée basse et à marée haute étaient offertes. Aux dires des propriétaires, l'automne 2000 aura été le

dernier automne où la pourvoirie était ouverte au public car ils n'ont plus l'intention de renouveler leur permis annuel de pourvoirie.



Figure 24. Autrefois utilisée comme pourvoirie, l'île n'est plus aujourd'hui qu'un lieu de villégiature.

Dans les eaux environnant la ZICO, des pêcheurs recherchent l'esturgeon. Enfin, l'utilisation de filets maillants pour la pêche commerciale est signalée dans le secteur (SLV2000, 1998).

#### **7.4 Le plein air et l'écotourisme**

Les environs de la ZICO figurent sur l'itinéraire de diverses croisières destinées aux amoureux du fleuve et aux amateurs de nature. Certains bateliers des croisières Lachance font le tour des battures aux Loups Marins. L'Air du large, une petite entreprise de Baie-Saint-Paul, passe à proximité des battures quelques fois par année. La principale attraction de cette activité est l'observation des phoques et des oiseaux, notamment du Petit Pingouin (*Alca torda*) (Figure 25) qui niche sur l'îlot du Pilier de Bois.

Certains promoteurs ont déjà proposé aux propriétaires une mise en valeur plus intensive de leurs îles pour le tourisme. La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli serait intéressée par cette idée. Mais les propriétaires ne le sont pas. Notons aussi que la présence de nombreuses personnes sur l'île pourrait occasionner aux oiseaux nicheurs des impacts significatifs.



Figure 25. Cette ZICO est l'endroit le plus au sud où l'on peut observer le Petit Pingouin.



## 8 Enjeux et objectifs de conservation

Chacune des sections de ce chapitre tente de synthétiser un enjeu à partir duquel des objectifs de protection, d'aménagement ou de mise en valeur ont été identifiés. Ces objectifs appellent des actions de diverses envergures. Les actions les plus simples sont énumérées suite aux objectifs ; les plus complexes font l'objet de projets particuliers décrits à la section suivante. Les thèmes traités vont de la protection (P), à l'aménagement (A) puis à la mise en valeur (M). Les objectifs sont numérotés par un chiffre, suivi d'une lettre, P, A, ou M, suivant les thèmes traités.

### 8.1 De bons intendants

Cette île est privée et les propriétaires entendent continuer à l'utiliser de façon occasionnelle. Pour l'instant, aucune acquisition par un organisme de conservation n'est envisagée. Mais les propriétaires sont d'accord de céder à la société Conservation de la nature un droit de premier refus en échange des travaux d'aménagement qui pourraient avoir lieu sur leur propriété. Dans ce type d'entente, les propriétaires s'engagent, dans l'éventualité où ils décideraient de vendre leur propriété, à l'offrir en priorité à l'organisme de conservation. Un exemple d'un tel type d'entente est présenté en annexe.

**Objectif de protection - 1P :** Protéger à long terme cette ZICO contre le développement.

**Projet A :** *Signature d'un droit de premier refus* (voir section suivante).

### 8.2 Prévenir les marées noires

Les déversements de pétrole sont une menace constante pour les îles de l'estuaire du Saint-Laurent. En effet, un flot régulier de pétroliers et d'autres navires circule dans la voie maritime à proximité de la ZICO des Battures-aux-Loups-Marins (Figure 26). Des déversements accidentels et des rejets illégaux se produisent régulièrement. La marée noire du Xanthoria a touché les rivages de cette ZICO dans les années 80. À certaines périodes de l'année, un déversement pourrait être très néfaste pour l'avifaune fréquentant les battures aux Loups Marins.

C'est Environnement Canada qui est responsable du plan de mesures d'urgence. En situation de crise, les intervenants de ce ministère établissent l'ordre de priorité de leurs actions en fonction des données qu'ils possèdent et des moments de l'année. Si ce n'est déjà fait, des mesures de prévention pourraient être envisagées pour prévenir et atténuer les effets environnementaux néfastes suite à des futurs déversements qui pourraient atteindre cette ZICO. De plus, on pourrait établir des scénarios saisonniers de répercussions écologiques éventuelles sur les oiseaux, prévoir des scénarios

d'intervention et évaluer les conséquences et l'efficacité de la restauration. De plus, ils pourrait s'avérer utile de remémorer aux responsables l'importance mondiale de cette ZICO.



Figure 26. De nombreux navires circulent à proximité des battures aux Loups Marins.

**Objectif de protection – 2P :** Assurer la présence des compétences et des équipements nécessaires dans un rayon géographique qui permette des interventions rapides et efficaces en cas de déversement pétrolier, de manière à atténuer les impacts environnementaux.

**Objectif de protection – 3P :** S'assurer que les battures aux Loups Marins sont considérées comme zone d'intervention prioritaire dans le plan de mesures d'urgence en cas de déversement pétrolier ou autres.

**Action :** Contacter les responsables des urgences environnementales de la Direction de la protection de l'environnement d'Environnement Canada pour :

1. s'assurer que cette ZICO figure dans l'Atlas régional des éléments sensibles (ARES) ;
2. sensibiliser ces personnes ;
3. leur transmettre une copie du présent document.

### **8.3 Retrouver les grands nombres d'échassiers nicheurs d'antan**

Les conditions météorologiques sévères et l'érosion des rives semblent être des agents qui ont causé une disparition graduelle des arbres et des arbustes dans la ZICO. Ces derniers semblaient favoriser la nidification des échassiers au détriment des laridés. C'est pourquoi, il y a quelques années, les propriétaires ont planté des Saules noirs, les ont engraisés, mais sans aucun succès à long terme. Selon eux, le sol de l'îlot à Châtigny, situé le plus au nord, posséderait un sol adéquat pour des plantations. Si une végétation arborescente se réinstalle, il est possible que les hérons et les bihoreaux reviennent nicher en grand nombre.

**Objectif d'aménagement – 4A :** Par une amélioration de leur habitat de nidification, augmenter le nombre d'échassiers nicheurs.

**Projet B :** *Plantations pour la faune (voir section suivante).*

## **8.4 Inviter à nouveau les faucons**

Par ailleurs, la tour abritant le nid de Faucon pèlerin n'existe plus. Les propriétaires se sont montrés intéressés à installer une plate-forme de nidification pour cette espèce en péril.

**Objectif d'aménagement – 5A :** Inciter le Faucon pèlerin à nicher à nouveau dans la ZICO.

**Action :** Fournir aux propriétaires une plate-forme adéquate.

## **8.5 Améliorer l'habitat de la sauvagine**

Depuis longtemps, les propriétaires chérissent le projet d'aménager l'étang situé au centre de l'île pour améliorer l'habitat de nidification des canards et pour lutter contre le Roseau commun (*Phragmites communis*) qui envahit ce milieu humide. Ils voudraient creuser, sur une profondeur d'un mètre, des canaux partant de l'étang principal dans diverses directions. Cette opération implique l'usage de machinerie lourde, avec les impacts qui lui sont associés.

**Objectif d'aménagement – 6A :** Évaluer la pertinence d'aménager l'étang pour les canards.

**Projet C :** *Étude de faisabilité sur l'aménagement de l'étang.*

## **8.6 Les goélands**

La colonie de goélands située sur l'île aux Loups-Marins semble compter chaque année davantage de couples nicheurs. Ces oiseaux utilisent à chaque année une surface plus grande de l'îlot. Les colonies de goélands ont un impact marqué sur la végétation (Guillemette, 1997). De plus, ils peuvent entrer en compétition pour l'espace avec d'autres espèces.

Est-ce que l'île sera un jour couverte d'une seule et immense colonie de goélands ? Quels sont les facteurs limitant la croissance de cette population ? Quel impact ces oiseaux ont-ils sur les autres ressources du milieu ? Une étude devrait répondre à ces questions.

**Objectif d'aménagement – 7A :** Connaître davantage la dynamique des populations de goélands.

**Projet D :** *Étude sur les goélands.*



## 9 Le programme de conservation

En fonction des objectifs de conservation déterminés, une série de projets, mentionnés plus haut, ont été identifiés. Chaque projet est présenté sous la forme d'une fiche synoptique. La rubrique « *Objectif de conservation* » réfère aux numéros donnés à la section précédente. Un indice de priorité allant de 1 à 3 a été accordé à chacun des projets. Un tableau récapitulatif est présenté à la fin de cette section.

## Projet A : Signature d'un droit de premier refus

<b>Nom de la ZICO</b>	Battures-aux-Loups-Marins		
<b>Objectifs de conservation</b>	1P : Protéger à long terme cette ZICO contre le développement intensif.		
<b>Priorité</b>	1		
<b>Description du projet</b>	Les propriétaires ou leurs descendants sont prêts à offrir leurs îles en premier lieu à la société Conservation de la nature lorsqu'ils désireront s'en départir. Un notaire rédigera un acte notarié signifiant cette volonté.		
<b>Promoteur</b>	UQCN		
<b>Chargé de la mise en œuvre</b>	Un notaire		
<b>Source de l'expertise</b>	Conservation de la nature		
<b>Bailleur de fonds</b>	<b>Programme de financement</b>	<b>Statut</b> (Potentiel ou Confirmé)	
FFQ		P	
<b>Coûts</b>	Environ 1 000 \$		
<b>Échéancier</b>	Hiver 2002		

## Projet B : Plantations pour la faune

<b>Nom de la ZICO</b>	Battures-aux-Loups-Marins		
<b>Objectifs de conservation</b>	4A : Par une amélioration de leur habitat de nidification, augmenter le nombre d'échassiers nicheurs.		
<b>Priorité</b>	2		
<b>Description du projet</b>	Des plantations de Saules noirs, d'épinettes et de certains arbustes résistants aux conditions particulières prévalant sur les îles, comme les <i>Rosa rugosa</i> et <i>Ribes</i> sp., permettraient d'améliorer le couvert de nidification des échassiers et de la sauvagine. Divers tests seraient réalisés la première année. Une plantation plus extensive serait réalisée la seconde année. La stabilisation de certaines rives érodées en utilisant des techniques de génie végétal devrait être examinée.		
<b>Promoteur</b>	UQCN		
<b>Chargé de la mise en œuvre</b>	Nature-Action-Québec		
<b>Sources de l'expertise</b>	Claude Anctil, Arbreau inc. et la pépinière des Aulnaies enr.		
<b>Bailleurs de fonds</b>	<b>Programme de financement</b>	<b>Statut</b> (Potentiel ou Confirmé)	
HFC	Habitat faunique Canada	P	
FFQ	Programme biodiversité	P	
	Fondation canadienne de l'arbre	P	
<b>Coûts</b>	Environ 22 000 \$		
<b>Échéancier</b>	Printemps 2003 et 2004		

## Projet C : Étude de faisabilité sur l'aménagement de l'étang

<b>Nom de la ZICO</b>	Battures-aux-Loups-Marins		
<b>Objectifs de conservation</b>	6A : Évaluer la pertinence d'aménager l'étang pour les canards.		
<b>Priorité</b>	3		
<b>Description du projet</b>	Réaliser une étude de faisabilité et de pertinence sur le projet d'approfondir l'étang actuel et de creuser des canaux peu profonds.		
<b>Promoteur</b>	UQCN		
<b>Chargé de la mise en œuvre</b>	À déterminer.		
<b>Sources de l'expertise</b>	Canards illimités Canada, Fédération des pourvoyeurs du Québec		
<b>Bailleurs de fonds</b>	<b>Programme de financement</b>	<b>Statut</b> (Potentiel ou Confirmé)	
HFC	Habitat faunique Canada	P	
FFQ	Fondation de la faune du Québec	P	
<b>Coûts</b>	Environ 22 000 \$		
<b>Échéancier</b>	2002		

## Projet D : Étude sur les goélands

<b>Nom de la ZICO</b>	Battures-aux-Loups-Marins		
<b>Objectifs de conservation</b>	7A : Connaître l'impact des goélands sur la productivité des autres nicheurs, plus particulièrement des canards.		
<b>Priorité</b>	2		
<b>Description du projet</b>	D'importantes colonies de goélands sont installées dans la ZICO. Ces laridés compétitionnent-ils les eiders et les autres espèces de sauvagine qui nichent à proximité ? Quels sont les facteurs limitant leurs populations ? Ce projet vise à répondre à ces questions.		
<b>Promoteur</b>	UQCN		
<b>Chargé de la mise en œuvre</b>	Université du Québec à Rimouski (UQAR)		
<b>Source de l'expertise</b>	UQAR		
<b>Bailleurs de fonds</b>	<b>Programme de financement</b>	<b>Statut</b> (Potentiel ou Confirmé)	
FAPAQ	Programme Faune-Nature	P	
FFQ	Fondation de la faune du Québec	P	
<b>Coûts</b>	Environ 12 000 \$		
<b>Échéancier</b>	Printemps et été 2003		

Résumé : liste des projets à entreprendre

Priorité	Objectif de conservation	Nom du projet	Promoteur	Coût estimé (\$)
1	1P	A Signature d'un droit de premier refus	UQCN	1 000
2	4A	B Plantations pour la faune	UQCN	22 000
3	6A	C Étude de faisabilité sur l'aménagement de l'étang	UQCN	2 000
2	7A	D Étude sur les goélands	UQCN	12 000
			<b>Total</b>	<b>37 000 \$</b>

## Liste des actions proposées

<b>Objectif de conservation</b>	<b>Libellé de l'action</b>
<b>3P</b>	Contacter les responsables des urgences environnementales de la Direction de la protection de l'environnement d'Environnement Canada pour : <ol style="list-style-type: none"><li>1. s'assurer que cette ZICO figure dans l'Atlas régional des éléments sensibles (ARES) ;</li><li>2. sensibiliser ces personnes ;</li><li>3. leur transmettre une copie du présent document.</li></ol>
<b>5A</b>	Fournir aux propriétaires une plate-forme adéquate pour la nidification du Faucon pèlerin.



## 10 Signatures des propriétaires

En signant le présent plan de conservation, les propriétaires en acceptent le contenu et déclarent avoir l'intention d'appuyer, dans la mesure de leurs possibilités, sa mise en œuvre.

Nom (majuscules)	Organisme	Fonction	Signature
MORGAN NIELSEN	LA BATTURE, INC	PRESIDENT	Morgan Nielsen
Robert L Nielsen	Seal Island	Co-owner	Robert Nielsen



# 11 Remerciements

Tout ce travail de concertation n'aurait pas été possible sans l'engagement des propriétaires qui ont signé à la page précédente. Nous remercions également le comité aviseur du programme de conservation des ZICO au Québec :

- Michel Lepage et Héroïse Bastien de la Société de la faune et des parcs du Québec ;
- Jean Gauthier du Service canadien de la faune ;
- Louise Gratton de la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées (FOSEM) ;
- Pierre Fradette de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO) ;
- Charles-Antoine Drolet de l'Union québécoise pour la conservation de la nature ;
- Diane Pagé de l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

Ce plan de conservation a pu être préparé grâce à l'appui financier des organismes suivants :

- La Fédération canadienne de la nature (FCN) ;
- Le programme Héritage naturel 2000 appuyé financièrement par le Programme des partenariats du millénaire du gouvernement du Canada ;
- La Fondation de la faune du Québec (FFQ) ;
- Hydro-Québec ;
- La Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ), programme Faune-Nature.

Nous remercions les personnes suivantes pour leurs contributions techniques et professionnelles :

- Danielle Bédard — cartographie ;
- Véronique Boucher, Paul Germain, Marie-Claude Chagnon et Janouk Murdock — révision, recherche et mise en page ;
- Diane Pagé et Brigitte Boulianne — administration et conseils ;
- Denis Lepage et Marie-Josée Robillard — révision ;

Pour les illustrations, les crédits vont à :

Figure 1.	François Rousseau
Figure 2.	François Rousseau
Figure 3.	François Rousseau
Figure 4.	Danielle Bédard
Figure 5.	François Rousseau
Figure 6.	François Rousseau
Figure 7.	Bruno Duchesne
Figure 8.	Bruno Duchesne
Figure 9.	Bruno Duchesne
Figure 10.	Marcus Martin <a href="http://www.pwrc.usgs">www.pwrc.usgs</a>
Figure 11.	François Rousseau
Figure 12.	François Rousseau
Figure 13.	François Rousseau
Figure 14.	<a href="http://teachers.sdmesa.sdccd.ca.us">teachers.sdmesa.sdccd.ca.us</a>
Figure 15.	François Rousseau
Figure 16.	Léo-Guy de Repentigny
Figure 17.	Léo-Guy de Repentigny
Figure 18.	François Rousseau
Figure 19.	François Rousseau

Figure 20. François Rousseau  
Figure 21. François Rousseau  
Figure 22. François Rousseau  
Figure 23. François Rousseau  
Figure 24. François Rousseau  
Figure 25. Claude Nadeau  
Figure 26. François Rousseau

## 12 Bibliographie

- Bird, M. D., P. Laporte et Michel Lepage, 1995.** Faucon pèlerin, p. 408-411 dans Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de). Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. AQGO, SQPO, SCF, Environnement Canada, région du Québec, Montréal, xviii + 1295 p.
- COSEWIC, 1999.** Canadian species at risk, avril 1999. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Environment Canada. Ottawa. 26 p.
- Cotter, R. C. et P. Lafontaine, 1995.** Pluvier semipalmé, p. 458-461 dans Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de). Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. AQGO, SQPO, SCF, Environnement Canada, région du Québec, Montréal, xviii + 1295 p.
- Gagnon, M., P. Bergeron, J. Leblanc et R. Siron, 1998.** Synthèse des connaissances sur les aspects physiques et chimiques de l'eau et des sédiments de l'estuaire moyen du Saint-Laurent. Environnement Canada, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique. Zone d'intervention prioritaire 15, 16 et 17. 132 p.
- Guillemette, M., 1997.** Influence de l'activité humaine sur l'interaction goéland - végétation et sur le maintien de la RPAVAM. Rapport présenté au Service de conservation des ressources naturelles, Parcs Canada, Région du Québec. 181 p. + annexes.
- Michaud, G. et J. Ferron, 1986.** Étude comparative des techniques de quête alimentaire de quatre espèces d'oiseaux limicoles. Naturaliste Canadien 113 : 281-296.
- Mousseau, P., 1995.** Bihoreau à couronne noire, p. 254-257 dans Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de). Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. AQGO, SQPO, SCF, Environnement Canada, région du Québec, Montréal, xviii + 1295 p.
- Reed, A., 1995.** Oie des neiges, p. 1102-1105 dans Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de). Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. AQGO, SQPO, SCF, Environnement Canada, région du Québec, Montréal, xviii + 1295 p.
- SLV2000, 1998.** Enjeux environnementaux. L'état du Saint-Laurent. Le dérangement des espèces fauniques. 158 p.
- UICN, 1980.** Stratégie mondiale de la conservation des ressources vivantes au service du développement durable. UICN, PNUE, WWF.

## **ANNEXE : EXEMPLE D'ENTENTE DE DROIT DE PREMIER REFUS**

---

### **Droit de premier refus**

#### **ENTRE**

MADAME ANITA RAINVILLE, résidant au 4, rue des Oisillons, St-Charles, Québec, J0T 1J0 ;

ci-après appelée LA PROPRIÉTAIRE ou MADAME RAINVILLE,

#### **ET**

Le GROUPE POUR LA GESTION VERTE DES TERRES DE ST-CHARLES, société légalement constituée sous la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant son siège social au 14A, rue de la Marthe, en la municipalité de St-Charles, province de Québec, J0T 1J0, ici représenté par \_\_\_\_\_(NOM), \_\_\_\_\_(FONCTION) et \_\_\_\_\_(NOM), \_\_\_\_\_(FONCTION), dûment autorisés aux fins des présentes en vertu d'une résolution adoptée le 28 février 2001 et produite en annexe.

ci-après appelé LE GROUPE.

**LE GROUPE et LA PROPRIÉTAIRE désirent convenir d'UN DROIT DE PREMIER REFUS de la manière qui suit :**

#### **LA PROPRIÉTÉ**

LA PROPRIÉTAIRE déclare qu'elle détient les droits de propriété sur le ou les terrains suivants : la propriété sise au 4 Rue des Oisillons, dans la municipalité de St-Charles, province de Québec, d'une superficie approximative de 100 hectares.

Le tout comprenant une maison d'habitation, un garage y adossé, une partie déboisée d'environ 30 000 m<sup>2</sup> et un boisé d'environ 970 000 m<sup>2</sup> et plus amplement désignée comme suit :

la subdivision numéro trois du lot originaire numéro quatre (4-3) du cadastre de la Paroisse de St-Charles-de-Mandeville, circonscription foncière de Québec.

#### **DROIT DE PREMIER REFUS**

MADAME RAINVILLE s'engage, dans l'éventualité où elle décide de vendre sa propriété précédemment décrite dans cette entente, à l'offrir en priorité à LE GROUPE.

En conséquence, MADAME RAINVILLE doit avertir par écrit, par courrier recommandé, LE GROUPE de toute offre qui pourrait lui être faite et qu'elle aurait l'intention d'accepter ou de toute offre qu'elle pourrait faire elle-même en faisant parvenir une copie de telle offre, de la même manière.

LE GROUPE bénéficiera alors d'un délai de soixante (60) jours de la réception de cet avis pour informer MADAME RAINVILLE de son intention d'acheter l'immeuble pour le même prix et aux mêmes conditions que celles énoncées dans l'offre. À défaut pour LE GROUPE d'informer MADAME RAINVILLE par écrit dans le délai de soixante (60) jours de son intention de se prévaloir de ce droit d'achat, MADAME RAINVILLE aura le droit de donner suite à l'offre en question dans les trente (30) jours suivant la réponse du GROUPE. Au terme de ce dernier délai, à défaut de vente publiée, la présente entente continuera d'être applicable pour le futur.

À tout événement, MADAME RAINVILLE doit aviser par écrit et par courrier recommandé LE GROUPE de sa décision quant à l'offre en question. Si MADAME RAINVILLE décide de ne pas donner suite à l'offre en question, la présente entente continuera d'être applicable pour le futur.

## **EXCEPTIONS**

Une exception à la présente entente est constituée en faveur de Monsieur JEAN-SÉBASTIEN ROUET, neveu de MADAME RAINVILLE. Ainsi, advenant le cas où l'acquéreur éventuel soit Monsieur JEAN-SÉBASTIEN ROUET, LE GROUPE ne pourra exercer son DROIT DE PREMIER REFUS.

MADAME RAINVILLE pourra aussi DONNER sa PROPRIÉTÉ de son vivant, par testament ou par succession légale à un (ou des) membre(s) de sa famille proche. Pour la présente entente, les «membres de sa famille proche» sont le conjoint, les enfants au premier degré de MADAME RAINVILLE, ainsi que ses frères et sœurs.

Malgré ce qui précède, MADAME RAINVILLE, ou le liquidateur de sa succession, est toujours tenue de donner avis écrit de la survenance d'un tel événement au GROUPE.

## **ÉTAT CIVIL ET RÉGIME MATRIMONIAL**

MADAME RAINVILLE déclare être mariée en premières noces, sous le régime de la société d'acquêts en vertu d'un contrat de mariage, à MONSIEUR LUCIEN DUCHARME. Le mariage a été célébré le 25 juillet 1971, en l'Église de Ste-Jeanne-de-Chantal, paroisse de Ste-Jeanne-de-Chantal, par M. le curé Roger Boivin.

## **AVIS**

Tout avis requis en vertu de la présente entente doit être acheminé aux adresses suivantes ou à toute nouvelle adresse que LE GROUPE ou MADAME RAINVILLE feraient connaître à l'autre partie par courrier recommandé.

LE GROUPE

Le GROUPE POUR LA GESTION VERTE  
DES TERRES DU VILLAGE DE ST-CHARLES  
14A, rue de la Marthe  
St-Charles (Québec)  
J0T 1J0

LA PROPRIÉTAIRE

Madame ANITA RAINVILLE  
4, rue des Oisillons  
St-Charles (Québec)  
J0T 4R5

LE GROUPE et LA PROPRIÉTAIRE signent en ce 8<sup>E</sup> JOUR DE MARS 2001 à ST-CHARLES.

LA PROPRIÉTAIRE

---

Anita Rainville

LE CONJOINT

---

Lucien Ducharme

LE GROUPE POUR LA GESTION VERTE  
DES TERRES DU VILLAGE DE ST-CHARLES

---

(représentant)

---

(représentant)

---

témoin 1

---

témoin 2

Nota : Les témoins ne doivent pas être liés à une partie, ni mariés l'un à l'autre. Ils doivent également être majeurs et être nullement intéressés dans la présente entente.